

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

PHILOSOPHIE



Master 1 & 2

2019-2020

SOMMAIRE

Présentation Faculté des lettres, langues et sciences humaines	p. 3
Services de l'UPEC à connaître	p. 4
Présentation du Master de philosophie	p. 6
Les enseignants et leurs spécialités	p. 8
Inscription	p. 9
Organisation des études	p. 10
Principes généraux concernant les résultats	p. 13
Calendrier	p. 14
Master de philosophie : semestres 1 et 3	p. 15
Master de philosophie ; semestres 2 et 4	p. 20
Méthodologie du master	p. 25
Partenariats / Conventions	p. 26
Conventions avec d'autres universités	p. 27
Insertion professionnelle	p. 28
Vocabulaire en usage	p. 30
Séjour à l'étranger	p. 32

Equipe de direction

Doyen : Anne-Lise HUMAIN-LAMOURE

Vice-doyens :

Myriam BARON (moyens) – myriam.baron@u-pec.fr

Jean-Marc LEBLANC (pédagogie) – jean-marc.leblanc@u-pec.fr

Fabienne MOINE (recherche) – fabienne.moine@u-pec.fr

Karine CHAMBEFORT (relations internationales) – chambefort@u-pec.fr

Responsable administrative : Karine BELLANCE

ra-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 92

Assistante de direction : Marie POULET

sec.direction-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 32

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre – bureau i2 107, scola-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ; vendredi de 9h à 12h30

(fermé le vendredi après-midi). Journée continue en juillet et en septembre.

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalence internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact

Vincent RONACH

Site Campus centre - bâtiment i3 102, international-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 66 86

CALENDRIER

Premier Semestre

- Début des enseignements : lundi 23 septembre 2019
- Vacances Toussaint : du Samedi 26 octobre au dimanche 3 novembre 2019
- Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2017 au Dimanche 5 janvier 2018
- Validation des séminaires : la date et la modalité (écrit ou oral) sont fixées par le responsable de chaque séminaire.

Attention ! Certains séminaires du premier semestre se prolongent au second semestre

Deuxième semestre

- Début des enseignements : Lundi 27 janvier 2020
- Vacances d'hiver : du samedi 15 février 2020 au dimanche 23 février 2020
- Vacances de Printemps : du samedi 11 avril 2020 au dimanche 19 avril 2020
- Validation des séminaires : la date et les modalités de validation (écrit ou oral) sont fixées par le responsable de chaque séminaire.

PRESENTATION DU MASTER DE PHILOSOPHIE

Responsable de la mention
M. Patrick Savidan
patrick.savidan@u-pec.fr

Responsables parcours

« Éthiques, normes, savoirs » : M. Patrick Savidan – patrick.savidan@u-pec.fr
« Humanités médicales » : M. Roberto Poma – poma@u-pec.fr

Le master de philosophie propose aux étudiants une formation de haut niveau dans le domaine transversal de la philosophie des normes, en proposant des articulations originales entre approches théoriques fondamentales et appliquées. Cette perspective vise à contribuer à leur formation en tant que citoyen et à leur apporter des compétences déterminantes pour le développement et la réalisation de leur projet professionnel, dans un contexte social complexe.

L'orientation en philosophie des normes procède de la conviction qu'une société démocratique n'est possible que si elle peut s'appuyer sur la participation de citoyens indépendants d'esprit, bien informés et ouverts à la discussion. Pour qu'une telle société puisse se développer, il lui faut former des femmes et des hommes sachant saisir le sens et les enjeux des mutations sociales, politiques, scientifiques, technologiques et environnementales, en cours ou souhaitables, et possédant, en outre, les qualités analytiques, critiques et argumentatives qui leur permettront de jouer un rôle actif dans la compréhension partagée et l'orientation des pratiques qui se rapportent aux normes qui structurent et orientent la vie sociale et publique.

Au-delà de cette ambition, aussi forte qu'ancienne, le master de philosophie assume un engagement fort en faveur de l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Le « capital lettres », comme on l'a aussi appelé, n'est pas qu'une formule. Cette notion, qui vaut aussi pour les étudiants de philosophie exprime une attente sociale nourrie par un constat évident : dans un monde en évolution rapide qui voit émerger à un rythme soutenu de nouveaux métiers, de nouveaux secteurs d'activités, plus que la maîtrise d'une compétence technique très spécifique, il peut être avantageux d'avoir une maîtrise véritable de compétences et de savoirs transversaux, de fortes capacités réflexives et créatrices, l'aptitude à s'approprier efficacement et rapidement des schémas complexes d'analyse et à les restituer, oralement ou par écrit, de manière synthétique et réfléchie, avec un sens aigu des enjeux éthiques, sociaux, politiques et technologiques qui s'y rattachent.

Pour contribuer au développement de compétences de haut niveau et ainsi élargir les opportunités de formation et de professionnalisation, la formation dispensée dans le cadre du master philosophie intègre des exigences fortes en termes d'internationalisation et de décentrement culturel. Cela se traduit par un encouragement adressé aux étudiantes et étudiants à travailler dans ou sur des corpus en langue étrangère, par l'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers pour des conférences ou des séquences de formation,

et par une vaste gamme de partenariats avec des universités en Europe, dans le Maghreb et en Amérique du Nord où les étudiants sont invités à séjourner pour des semestres de formation. Les enseignants-chercheurs participent de cette dynamique par le caractère international de leurs travaux et leurs interventions régulières (formation et recherche) dans des universités en Europe et dans le monde.

Ouvert sur la recherche fondamentale et appliquée, le programme de Master en philosophie de l'université Paris-Est Créteil forme des chercheurs de haut niveau en philosophie et permet le développement de compétences solides et d'une expertise reconnue susceptibles d'être mobilisées dans la conception, l'analyse, la critique et la justification des différentes sortes de normes (éthiques, scientifiques, techniques, juridiques, politiques) en lien avec les valeurs auxquelles elles se rattachent et les émotions qui les animent ou qu'elles provoquent, spécialement dans les secteurs de la santé, de l'environnement et sur les questions de justice politique et sociale.

Ce programme comprend deux parcours :

- Un parcours « **Éthique, normes, savoirs** », dont l'objectif est d'offrir une formation généraliste en philosophie contemporaine des normes, en abordant ces dernières dans leur dimension fondamentale (formes énonciatives, critères de définition, types de justification, modalités de mise en œuvre, de contestation ou de révision) et dans leur dimension appliquée (en particulier dans les domaines de la santé, des nouvelles technologies, de l'éthique et des politiques environnementales, de la justice sociale et politique).
- Un parcours spécialisé, intitulé « **Humanités médicales** », qui est tourné vers les métiers de la santé et les questions bioéthiques, et fait l'objet d'une co-accréditation entre l'Université Paris-Est Créteil et l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée. Ce parcours s'adresse à des étudiants, en formation initiale ou déjà engagés professionnellement dans le domaine de la santé qui souhaitent étudier les enjeux associés aux évolutions dans ce secteur et construire un point de vue réflexif sur leurs pratiques.

Compétences disciplinaires visées

- Connaissances précises en histoire de la philosophie. Connaissances étendues en philosophie contemporaine, en éthique, en théories des normes et en philosophie de la connaissance.
- Maîtrise de l'usage du langage oral et écrit : analyse, réflexion, démonstration et argumentation.
- Capacité de mobiliser différents types de savoirs (historiques, littéraires, scientifiques) et de les traiter philosophiquement.
- Capacité d'élaborer une étude philosophique.
- Usage de l'outil informatique, pratique de la traduction depuis une langue étrangère et recherche documentaire.
- Capacité d'adaptation des savoirs ainsi acquis à d'autres registres d'activité.

Compétences à développer

- **Compétences dans le domaine de la rédaction**
Apprendre à rédiger un mémoire de philosophie d'au moins 30 pages (M1) et d'au moins 80 pages (M2)
- **Compétence dans le domaine de l'argumentation**
Apprendre à utiliser la littérature critique, dite secondaire, sur les auteurs ou les thèmes étudiés.
- **Compétence dans le domaine de la transmission**
Apprentissage de la prise de parole en public.
Fiches de lectures, résumé d'articles, traductions.
- **Compétence dans le domaine de l'échange**
Séjours à l'étranger ; pratiques de langues étrangères par les textes et par la discussion.

INSCRIPTION

Conditions d'admissibilité

EN MASTER 1

- Licence de philosophie ou équivalence (après examen du dossier)
- Une réelle maîtrise de la langue française est demandée
- Un projet d'étude d'une œuvre ou une partie d'une œuvre en rapport avec les enseignements donnés dans le Master (des sujets pourront être proposés aux étudiants). Le mémoire de fin d'année est de 30 pages minimum.

EN MASTER 2

- Maîtrise de philosophie ou équivalence (après examen du dossier). Le texte du mémoire de master 1 pourra être demandé aux étudiants étrangers.
- Présentation d'un projet de recherche précis et argumenté, en relation avec les enseignements proposés dans le Master.
- Le mémoire de fin d'année comportera entre 80 et 100 pages.

Procédure d'inscription

Renseignements et téléchargements pour l'inscription administrative sur le site de l'Université : www.u-pec.fr

Pour obtenir l'autorisation d'inscription :

- Fiche de contact à remplir
- Copie du diplôme autorisant l'inscription
- Étudiants étrangers : fiche de renseignements pour l'équivalence de diplôme
- Un court projet de recherche, validé par un directeur de recherches à choisir parmi les enseignants-chercheurs du département de philosophie (voir liste, page suivante)

Secrétariat du master : M. Philippe Poitiers, poitiers@u-pec.fr

Fiche de contact pédagogique à faire remplir par le directeur de recherche (à choisir parmi les enseignants-chercheurs du département) et le responsable de la mention du master (Patrick Savidan : patrick.savidan@u-pec.fr).

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TITULAIRES ET LEURS SPECIALITES



Ali BENMAKHOLOUF (PR)

Domaines d'enseignement et de recherche : Histoire et philosophie de la logique ; Philosophie de la connaissance et des sciences ; Bioéthique ; Médecine et logique ; Philosophie arabe.

Contact : ali.benmakhlouf@orange.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)



Mikael COZIC (MCF, HDR)

Domaines d'enseignement et de recherche : Philosophie des sciences ; Philosophie de l'économie ; Théorie de la décision ; Logique et philosophie formelle.

Contact : mikael.cozic@u-pec.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)



Roberto POMA (MCF, HDR)

Domaines d'enseignement et de recherche : Epistémologie historique de la médecine ; histoire de l'éthique médicale ; force de l'imagination ; erreurs médicales ; médecine et sexualité ; histoire de la médecine du travail.

Contact : poma@u-pec.fr
[Page sur le site de l'UPEC](#)



Patrick SAVIDAN (PR)

Domaines d'enseignement et de recherche : Philosophie politique. Ethique. Théories contemporaines de la démocratie et de la justice sociale. Ethique et politique de l'environnement.

Histoire de la philosophie politique et de l'éthique moderne et contemporaine. Philosophie américaine, en particulier le pragmatisme. Théorie critique, classique et contemporaine.

Contact : patrick.savidan@u-pec.fr
[Page sur le site de l'UPEC](#)



Carole TALON-HUGON (PR)

Domaines d'enseignement et de recherche : Philosophie de l'art – Esthétique - Théories des émotions - Histoire de la philosophie classique

Contact : carole.talon-hugon@u-pec.fr

ORGANISATION DES ETUDES

Tableaux récapitulatifs des unités d'enseignements par semestre

Semestre 1

UE 1	ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	12 ECTS
ECUE 1	SEMINAIRE 1	- 6
ECUE 2	SEMINAIRE 2	- 6
UE2	DOSSIER	6 ECTS
ECUE 1	Approfondissements	- 6
UE 3	INITIATION A LA RECHERCHE	6 ECTS
ECUE 1	INITIATION A LA RECHERCHE	- 6
UE 4	LANGUES	6 ECTS
ECUE 1	LANGUES OU TEXTES (dont anglais, allemand, espagnol, italien, latin, grec)	- 6

Semestre 2

UE 5	ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	12 ECTS
ECUE 1	SÉMINAIRE 3	- 6
ECUE 2	SÉMINAIRE 4	- 6
UE 6	INITIATION A LA RECHERCHE	4 ECTS
ECUE 1	INITIATION A LA RECHERCHE	- 4
UE 7	MÉTHODOLOGIE	2 ECTS
ECUE 1	Methodologie	- 2
UE 8	MÉMOIRE	12 ECTS
ECUE 1	Mémoire	- 12

Semestre 3

UE 9	ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	14 ECTS
ECUE 1	SÉMINAIRE 5	- 7
ECUE 2	SÉMINAIRE 6	- 7
UE 10	MÉTHODOLOGIE	4 ECTS
ECUE 1	Methodologie du travail universitaire	- 4
UE 11	DOSSIER	6 ECTS
ECUE 1	Approfondissements, dont participation à un colloque	- 6
UE 12	LANGUES	6 ECTS
ECUE 1	LANGUE OU TEXTES (dont anglais, allemand, espagnol, italien, latin, grec)	- 6

Semestre 4

UE 13	ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	12 ECTS
ECUE 1	SEMINAIRE 7	- 6
ECUE 2	SEMINAIRE 8	- 6
UE 14	MÉMOIRE	18 ECTS
ECUE 1	Mémoire final	- 18

Bases communes à l'ensemble de la formation

- Constitution d'un **Dossier de l'étudiant** (6 ECTS). Approfondissement lié au suivi d'un séminaire autre que ceux qui sont obligatoires, d'un cours d'initiation à la recherche (pour les étudiants de M2) ou à la participation à un colloque ou à une journée d'études dont un compte rendu sera demandé. Les séminaires de recherche coordonnés par des enseignants-chercheurs du département pouvant donner lieu à évaluation dans le cadre de l'UE « Dossier » sont notamment : le séminaire de recherche « Société, Environnement et Santé (SENS) », le séminaire « Justice Sociale et Transition Ecologique (JUSTE) » et les « Journées scientifiques de l'environnement » (JSE) organisées conjointement par l'Observatoire des Sciences de l'Univers de l'UPEC (OSU-EFLUVE) et le Conseil départemental du Val-de-Marne. Le dossier peut également consister en un rapport d'une trentaine de pages présentant et analysant une expérience professionnelle, acquise dans le cadre d'une activité professionnelle ou d'un stage. Les **conditions de validation** de ce dossier sont déterminées par l'enseignant référent, qui est – sauf exception – la directrice ou le directeur du mémoire.
- **Séminaires de recherche** (6 ou 7 ECTS) : les étudiants devront suivre et valider, par un écrit ou bien un oral (au choix du directeur de séminaire), deux séminaires de recherche par semestre. L'offre des séminaires est globale pour les deux niveaux (un même séminaire peut donc accueillir des étudiants de M1 ou de M2). Les **modalités d'évaluation** pour les séminaires obligatoires sont déterminées par l'enseignant qui assure le séminaire. Pour l'évaluation du séminaire collégial « Santé : problèmes et enjeux », l'étudiant-e rédige une fiche de lecture analytique d'un article, d'un livre ou chapitre de livre proposés en bibliographie. La fiche sera remise à l'enseignant ayant proposé l'ouvrage en question et sera évaluée par celui-ci.
- **Initiation à la recherche** (4 ou 6 ECTS) : Obligatoires pour les étudiants de M1, ces cours destinés à apporter des compléments de formation essentiels d'un point de vue disciplinaire, sont également proposés aux étudiants de M2 (qui peuvent le valider dans le cadre de l'UE 11 « Dossier »). **Évaluation** : Quand l'UE d'initiation à la recherche comprend plusieurs cours distincts, l'étudiant-e est évalué-e dans chacun de ces cours selon des modalités déterminées par l'enseignant-e qui l'assure. La note finale correspond à la moyenne des notes obtenues dans le cadre de cette UE.
- **Méthodologie** (2 ou 6 ECTS selon le semestre d'étude) : Chaque étudiant-e suit obligatoirement les cours de méthodologie proposés durant lesquels il présente l'état de ses travaux. **Modalités d'évaluation pour les étudiant-e-s de M1 (UE7)** : Les étudiant-e-s sont évalués sur la base d'un exercice oral de présentation de la problématique de leur mémoire, comprenant une justification de leurs hypothèses de travail et de la méthode envisagées pour les tester. **Modalités d'évaluation pour les étudiant-e-s de M2 (UE10)** : Réalisation d'un premier état de l'art (écrit de 15000 signes environ) en lien avec le sujet traité dans le cadre du mémoire. Le travail est remis à l'un des enseignants assurant l'enseignement de méthodologie et évalué par ses soins.
- **Textes philosophiques en langue étrangère (6 ECTS)** : Cette UE vise l'acquisition de compétences en compréhension et traduction d'un texte en langue étrangère.

Évaluation : Cette traduction est à réaliser en relation avec le sujet de la recherche. Elle est déterminée en accord avec la directrice ou le directeur du mémoire, qui évalue ce travail.

- Mémoires : Pour établir leur sujet de recherche, les étudiants sont invités à prendre contact dès le début de l'année avec une directrice ou un directeur de mémoire susceptible de les guider dans leur travail, en tenant compte des spécialités de recherche mises en avant par l'ensemble des enseignants-chercheurs titulaires du département. En cas d'incertitude, l'étudiant doit, dès la rentrée, prendre rendez-vous avec le ou la responsable du parcours qui les accueille afin de solliciter son avis. Les mémoires de M1 et M2 doivent impérativement être soutenus en juin, soit éventuellement, au plus tard, avant le 30 septembre.
 - Le *mémoire de M1* peut consister en un travail préliminaire en vue de la rédaction du mémoire de M2. Dans cette éventualité, le mémoire de M1 peut comprendre deux éléments distincts : une problématique rédigée (environ 10 pages) et un état de l'art sur le sujet à traiter (environ 20 pages). Cet état de l'art peut correspondre à une synthèse critique de plusieurs publications importantes au regard du sujet choisi ou à une discussion critique d'un argument répandu dans la littérature de référence. Ce mémoire de M1 est comptabilisé 12 ECTS et donne lieu à soutenance et évaluation.
 - Le *Mémoire de M2* correspond au traitement de la problématique présentée dans le mémoire du M1 ; Cela n'exclut aucunement la possibilité d'apporter à cette dernière des inflexions et des évolutions en fonction des acquis de la recherche. Ce mémoire est comptabilisé 18 ECTS et donne lieu à soutenance et évaluation.

Concevoir le mémoire de M2 dans le prolongement du mémoire de M1 est une possibilité offerte aux étudiants. Un étudiant qui intègre le Master au niveau M1 peut cependant d'emblée opter pour la rédaction d'un mémoire autonome et complet de 30 pages environ. De même, un étudiant qui aurait engagé son travail dans une perspective ayant vocation à s'étaler sur deux ans peut, en concertation, avec sa ou directeur de recherche, opter en M2 pour un sujet nouveau à traiter. Ces étudiants sont alors dans la même situation qu'un étudiant intégrant le programme au niveau du M2, auquel il est demandé de rédiger un mémoire de 80 à 100 pages.

- Les étudiants sont invités à prendre une part active à la vie de la recherche telle qu'elle s'organise notamment au sein du département et du laboratoire « Lettres, Idées, Savoirs ». Cela peut se faire par une participation à l'organisation et à la mise en œuvre de colloques, journées d'études, séminaire doctoral, ainsi que par une implication dans la préparation éditoriale de documents consacrés à la recherche et à sa valorisation.

Validation de l'épreuve de langue

L'étudiant.e peut suivre un enseignement de langue étrangère dans le département de langue concerné. Il ou elle choisit de valider l'épreuve de langue dans ce département ou bien de traduire un texte en langue étrangère choisi en accord avec son directeur de recherche.

Voir les cours de LANSAD (enseignement de Langue pour Spécialistes d'Autres Disciplines) au secrétariat LANSAD et consulter le livret LANSAD en ligne >www.lettres-sh.u-pec.fr> Formation initiale > LANSAD

A noter qu'un enseignement de grec ancien niveau 2 est ouvert depuis septembre 2013.

Contact pour les enseignements LANSAD

Secrétariat : Campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LES RESULTATS

Dans le cadre européen, pour le développement de la coopération universitaire et de la mobilité, tous les enseignements sont validés sous forme d'ECTS :

- > Un semestre de master = 30 ECTS
- > Une année de master = 60 ECTS
- > Le master complet = 120 ECTS

Capitalisation des résultats

Tout ECUE ou UE pour lequel l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne est acquis (capitalisé) sans limitation de durée, mais en cas d'interruption puis de reprise d'études l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et d'une éventuelle nécessité d'une actualisation de connaissances.

Compensation des résultats

Les résultats sont comptabilisés à quatre niveaux :

- L'ECUE (Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement)
- L'UE (Unité d'Enseignement)
- Le semestre
- L'année

À chaque semestre, les notes sont additionnées selon des coefficients déterminés et la moyenne est calculée. Il y a donc « compensation » entre les notes d'un même ECUE, entre les ECUE d'une même UE, entre les UE d'un même semestre et, enfin, entre les deux semestres.

L'étudiant n'est pas autorisé, dans le but d'augmenter sa note, à se représenter à des UE ou ECUE validés.

Mentions de diplôme

Les mentions sont attribuées sur la base de la moyenne sur 20 des deux derniers semestres du diplôme concerné, soit les deux semestres de M1 pour la maîtrise et les deux semestres de M2 pour le Master.

A partir de 12 : mention Assez bien

A partir de 14 : mention Bien

A partir de 16 : mention Très bien

A partir de 18 : mention Excellent

Modalités de réinscription en master

La réinscription en 1^{ère} ou en 2^{ème} année de master est exceptionnelle et soumise à l'appréciation et la décision de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME DES SEMESTRES 1 ET 3

Le programme se constitue de différents éléments : séminaires, cours d'initiation à la recherche, cours de méthodologie, dossier et mémoire, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble de la scolarité (Pour le détail, se reporter au tableau récapitulatif par semestre).

Par défaut, les étudiants doivent choisir leurs séminaires de recherche (2 par semestres) parmi les séminaires internes au Département de Philosophie. Après concertation avec le directeur de recherche, il est possible, sous certaines conditions, de suivre et valider un séminaire externe.

Attention :

Les étudiants sont invités à se renseigner sur le calendrier des séminaires. Un semestre crédité au premier semestre peut se prolonger au second, et il arrive qu'un séminaire du second semestre commence au cours du premier.

Séminaires internes

UE 1 ECUE 1 (MASTER 1) & UE 9 ECUE 1 (MASTER 2)

ÉTHIQUE PUBLIQUE, DROIT ET POLITIQUE

M. Patrick SAVIDAN

JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

L'objectif de ce séminaire est d'interroger la place centrale que nous pouvons accorder à la lutte contre les inégalités sociales et environnementales dans nos représentations de la justice sociale et d'examiner quelles bonnes raisons nous pouvons avoir de les combattre.

Dans la plupart des sociétés, les inégalités socio-économiques sont massivement contestées. On y voit souvent une forme inacceptable d'injustice à laquelle on oppose une forte demande d'égalité ou d'égalisation. Pour prendre en charge cette préoccupation ou en contester la pertinence, ont été élaborées des théories de la justice distributive différentes et parfois adverses. Le séminaire se déploiera cette année en deux temps : par la discussion des principales contributions philosophiques à la réflexion contemporaine sur la justice sociale et les inégalités, il s'attachera tout d'abord à repérer et éprouver la grammaire morale et politique dans laquelle s'énoncent nos demandes d'égalité. Il s'efforcera de déterminer ensuite la teneur et la portée des innovations conceptuelles et normatives qu'appelle la prise en charge adéquate, au sein des conceptions de la justice distributive, des exigences fortes de la transition écologique et de la soutenabilité socio-environnementale.

Evaluation : Dans le cadre de ce séminaire, il est attendu des étudiant-e-s qu'ils prennent une part active aux discussions auxquelles donneront lieu les thématiques abordées. Ils devront également se constituer en groupe de travail pour préparer la présentation ouvrage de la bibliographie et animer la discussion qui s'ensuivra. La note sera constituée à partir des éléments suivants : Participation (20%), Exposé sur l'ouvrage (40%), fiche de lecture d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage de la bibliographie (40%).

Lieu : Salle I1 - 207

Calendrier des séances (mardi, 16h30-19h30)

- Septembre : 24
- Octobre : 1, 8, 15 et 22
- Novembre : 5, 19, 26
- Décembre : 3, 10 (séance délocalisée à l'EHESS, 17h-19h)

Bibliographie

Ouvrages pour les groupes de travail

Julian AGYEMAN, *Introducing Just Sustainabilities*, London, Zed Books, 2013.

John BROOME, *Climate Matters. Ethics in a Warming World*, New York, Norton & Company, 2012.

Andrew DOBSON, *Justice and the Environment. Conceptions of Environmental Sustainability and Dimensions of Social Justice*, Oxford University Press, 1998.

Stephen GARDINER, *A perfect moral Storm. The Ethical Tragedy of Climate Change*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

Ouvrages et articles pour la fiche

Julian AGYEMAN, Robert BULLARD & Bob EVANS (éd.), *Just sustainabilities. Development in an Unequal World*, London, Earthscan Publications, 2003.

Richard J. ARNESON, « Luck Egalitarianism and Prioritarianism », *Ethics*, Vol. 110, No. 2 (January 2000), pp. 339-349.

Elizabeth S. ANDERSON, « What Is the Point of Equality? », *Ethics*, Vol. 109, No. 2 (January 1999), pp. 287-337.

Ronald DWORKIN, « What is Equality? Part 1: Equality of Welfare », *Philosophy & Public Affairs*, Vol. 10, No. 3 (Summer, 1981), pp. 185-246.

Ronald DWORKIN, « What is Equality? Part 2: Equality of Resources », *Philosophy & Public Affairs*, Vol. 10, No. 4 (Autumn, 1981), pp. 283-345.

Harry FRANKFURT, « Equality as a Moral Ideal », *Ethics*, Vol. 98, No. 1 (Oct., 1987), pp. 21-43.

Axel HONNETH, « Recognition and Justice: Outline of a Plural Theory of Justice », *Acta Sociologica*, Vol. 47, No. 4, Recognition, Redistribution, and Justice (Dec.,2004), pp. 351-364.

- Eloi LAURENT, *Measuring Tomorrow. Accounting for Well-Being, Resilience, and Sustainability in the Twenty-First Century*, Princeton, Princeton University Press, 2018.
- Karl MARX, *Le Capital*, livre 1, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Editions sociales, 2016.
- Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, trad. Sonia Dayan-Herzbrun, Paris, Editions sociales, 2008.
- Daniel W. O'NEILL & al., "A Good life for all within planetary Boundaries", *Nature Sustainability*, vol. 1, Février 2018, p. 88-95.
- Robert NOZICK, *Anarchy, State and Utopia*, New York, Basic Books, 1974.
- Martha NUSSBAUM & Amartya SEN (éd.), *The Quality of Life*, Oxford, Clarendon Press, 2002 (1993).
- Derek PARFIT, "Equality of Priority", « Equality or priority ? » The Lindley Lecture, Lawrence : University of Kansas, 1991.
- John RAWLS, *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press (1971), 1999 (2ème édition); *Théorie de la justice*, trad. fr. C. Audard, Paris, Seuil, 2009.
- John RAWLS, *Justice as Fairness: A Restatement*, Cambridge, Harvard University Press, 2001 ; *La Justice comme équité : Une reformulation*, trad. fr. B. Guillarme, Paris, La Découverte, 2008.
- John ROEMER, *Free to lose : An Introduction to Marxist Economic Philosophy*, Harvard University Press, 1988.
- John ROEMER, *Equality of Opportunity*, Harvard University Press, 1998.
- Thomas SCANLON, *Why Does Inequality Matter*, Oxford University Press, 2018.
- Amartya SEN, *The Idea of Justice*, London, Penguin Books, 2009 ; *L'idée de la justice*, trad. P. Chelma et E. Laurent, Paris, Champs Flammarion, 2010.
- Samuel SCHEFFLER, « What Is Egalitarianism? », *Philosophy & Public Affairs*, Vol. 31, No. 1 (Winter, 2003), pp. 5-39.
- Hillel STEINER, "Left Libertarianism and the Ownership of Natural Resources", *Public Reason* 1 (1): 1-8, 2009.
- Michael WALZER, *Spheres of Justice. A Defense of Pluralism and Equality*, Basic Books, 1983.

UE 1 ECUE 2 (MASTER 1) & UE 9 ECUE 2 (MASTER 2)

ESTHETIQUE, ART ET ETHIQUE

Mme Carole TALON-HUGON

L'ART CONTEMPORAIN ET L'ETHIQUE

Considérés abstraitement, les liens de l'art et de l'éthique peuvent prendre trois formes : soit l'art et l'éthique constituent des champs indépendants et leurs valeurs ne se rencontrent pas ; soit elles se rencontrent et les unes sont supérieures aux autres : celles de l'art au-dessus de celles de la morale ; celles de la morale au-dessus de celles de l'art. Il

Il y a là trois grands types de configurations qui ont eu leurs incarnations historiques exemplaires. En Europe, depuis l'Antiquité grecque au début de l'époque moderne, l'art fut sous l'autorité de l'éthique (pensons au livre X de *La République* de Platon) ; puis il s'est progressivement dégagé de la tutelle de la morale et a conquis son indépendance et son autotélie (Clive Bell, Benedetto Croce...), voire a affirmé la supériorité de l'esthétique sur l'éthique (Oscar Wilde), ou s'est voulu, au cours du XXème siècle, moralement transgressif (Breton, Bataille, ...). Depuis quelques années toutefois, on note chez bon nombre d'artistes des intentions éthiques déclarées (défense de causes écologiques et sociétales), en même temps que se développent de nouvelles formes de censure (pétition pour le retrait de *Thérèse rêvant* de Balthus d'un musée, censure d'une installation *L'Ennemi de mon ennemi* de Neil Boulafa, annulation de la pièce *Kanata* de Robert Lepage, etc.).

On s'intéressera dans ce séminaire aux relations complexes qu'entretiennent dans l'art contemporain l'art et l'éthique en reposant des questions il y a peu jugées déplacées mais qui retrouvent une brûlante actualité : l'art peut-il s'assigner des buts éthiques, et peut-il être jugé sur des critères moraux ?

Bibliographie sélective

- *Aesthetics and Ethics*, Levinson J. ed., Cambridge, Cambridge U. P., 1998.
- *Art and Morality*, Bermudez J. L. and S. Gardner eds., Londres, Routledge, 2003.
- *Art et éthique. Perspectives anglo-saxonnes*, C. Talon-Hugon, dir. Paris, Puf, 2011.
- *Ethics and the Arts*, Fenner D. ed., New-York, Garland, 1996.
- Ambroise B., « Quand pornographe, c'est insulter : théorie des actes de parole, pornographie et féminisme », in *Citées*, n° 15, 2003, p. 83.
- Barret C., « The Morality of Artistic Production », *Journal of Aesthetics and Art Criticism*, 41, 1982.
- Beardmore R. W., *Art and Morality* de Londres, London Macmillian Press, 1971.
- Carroll N., « Moderate Moralism versus Moderate Autonomism », *British Journal of Aesthetics*, 38, 1998.
- Cavell S., *Le cinéma nous rend-il meilleurs ?*, Paris, Bayard, 2003.
- Collinson D., « 'Ethics and Aesthetics are one' », *British Journal of Aesthetics*, 25, 1985.
- Devereaux M., « Protected Space : Politic, Censorship and the arts », in *Journal of Aesthetics and Art Criticism*, 51 - 2, 1993.
- Goldman A., « Aesthetic Versus Moral Evaluation », *Philosophy and Phenomenological Research*, 50, 1990.
- Schellekens E., *Aesthetics & Morality*, London, Continuum Aesthetics, 2007.
- Soulillou J., *L'Impunité de l'art*, Paris, Seuil, 1995.
- Talon-Hugon Carole, *Morales de l'art*, Paris, Puf, 2009.
- Walton K. L., « Morals in fiction and fictional morality » *Proceeding of Aristotelian Society*, suppl. Vol. 68, 1994.

Calendrier : jeudi, 13h30-16h30 (sauf le 21 novembre)

- Octobre : 3, 10, 17, 31
- Novembre : 14, 21 (10h-13h), 28
- Décembre : 5, 12, 19

Séminaires externes

Après accord du directeur de recherche et du responsable du master, l'étudiant peut suivre et valider un séminaire :

- à l'Université Paris-Est Créteil, et notamment ceux proposés par le Département de Lettres dont les enseignants-chercheurs sont rattachés au même laboratoire de recherche que ceux du département de Philosophie (LIS, EA 4395) : [Livret lettres](#)
- à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, en philosophie : [brochure](#).
- dans les Universités avec lesquelles il existe des accords ou des partenariats (voir en fin de livret).

UE 3 ECUE 1 (Master 1)

INITIATION A LA RECHERCHE

Obligatoire pour les étudiants de M1, ce cours est destiné à apporter des compléments de formation essentiels d'un point de vue disciplinaire. Il est également proposé aux étudiants de M2 (qui peuvent le valider dans le cadre de l'UE 11 (« Dossier »)).

LE CORPS

M. Roberto POMA

Bien que le corps soit une évidence constitutive de l'existence humaine, la réponse à la question « qu'est-ce qu'un corps ? » est loin d'être aisée. Qu'on le considère comme une donnée biologique ou comme une construction sociale, comme une chair désirante ou comme le socle mouvant de l'identité personnelle, le corps échappe à toute tentative de réductionnisme. Partant de ce constat, nous allons dans un premier temps mettre l'accent sur la variété et la complexité des discours sur le corps dans la philosophie et dans les sciences humaines contemporaines. Nous étudierons ensuite quelques questions particulières issues du domaine médical et de la sphère de la santé (don d'organes, transsexualisme, dopage, etc.) montrant le statut complexe et incertain du corps humain.

Bibliographie sélective

ANDRIEUX Bernard (éd.), *Philosophie du corps*, Paris, Vrin, 2010.

BATESON Gregory, *Vers une écologie de l'esprit* (1972), Paris, Seuil, 2008.

FASSIN Didier, *L'espace politique de la santé. Essai de généalogie*, Paris, Puf, 1996.

LE BRETON Davis, *Adieu au corps*, Paris, Métailié, 1999.

MARZANO Michela, *Penser le corps*, Paris, Puf, 2002.

UE 10 ECUE 1 (Master 2)

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Méthodologie de l'écriture et de l'argumentation

- Règles générales, déontologie de la recherche
- Conception, construction et présentation du mémoire
- Usage de l'ordinateur et d'internet
- De l'écriture et de l'argumentation
- De l'exposition orale
- Des problématiques : définition des problématiques et mise en place du support bibliographique

Enseignants

- Patrick Savidan (7h)
- Roberto Poma (5h)

PROGRAMME DES SEMESTRES 2 ET 4

Le programme se constitue de différents éléments : séminaires, cours d'initiation à la recherche, cours de méthodologie, dossier et mémoire, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble de la scolarité (Pour le détail, se reporter au tableau récapitulatif par semestre).

Par défaut, les étudiants doivent choisir leurs séminaires de recherche (2 par semestre) parmi les séminaires internes au Département de Philosophie. Après concertation avec le directeur de recherche, il est possible, sous certaines conditions, de suivre et valider un séminaire externe.

Séminaires internes

UE 5 ECUE 1 (MASTER 1) & UE 13 ECUE 1 (MASTER 2)

PHILOSOPHIE DES SCIENCES, DU LANGAGE ET DE LA CONNAISSANCE

M. Ali BENMAKHOUF

VALEUR ET VERITE

Ce séminaire prend son point de départ dans les enjeux logiques liés à la notion de vérité : le caractère formel lié au principe de contradiction (E. Kant), les formes pragmatiques de l'assertion (C.S. Peirce, W. James), les distinctions entre véracité (B. Williams), véridicité et reconnaissance de la vérité (G. Frege), l'objectivité liée à la factualité (B. Russell), la définition sémantique de la vérité (A. Tarski), etc.

A partir de là, ce séminaire se propose de croiser les enjeux logiques et les enjeux éthiques qui sont liés à l'enchevêtrement des faits et des valeurs (Hilary Putnam), à la reconnaissance objective des valeurs, et au statut public de la compétence conceptuelle (John Dewey).

Bibliographie sélective

- J. Dewey, *Logique : la théorie de l'enquête*, trad.franç., PUF, 1993.
G. Frege, *Recherches logiques*, in *Ecrits logiques et philosophiques*, trad.franç., Seuil, poche, 1971.
E. Kant, *Logique*, trad.franç., Vrin poche, 1997.
C. S. Peirce, *Collected Papers*, Harvard university Press; PEIRCE, Ch. S. (1978), *Écrits sur le signe* (rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle), Paris, Seuil ; —, *Textes anti cartésiens* (présentation et traduction de J. Chenu), Paris, Aubier (1984) ; —, *Le raisonnement et la logique des choses. Les conférences de Cambridge* (traduction par Ch. Chauviré, P. Thibaud et Cl. Tiercelin), Paris, Cerf, 1995.
H. Putnam, *Fait/valeur, la fin d'un dogme*, éditions de l'Eclat, trad.franç., 2004.
B. Russell, *Signification et vérité*, trad. franç. Flammarion, réed., 2013.
B. Williams, *Vérité et véracité*, trad. franç. Gallimard, 2006.
L. Wittgenstein, *Remarques mêlées*, trad. franç. GF, poche, 2002.

UE 5 ECUE 2 (MASTER 1) & UE 13 ECUE 2 (MASTER 2)

SANTE : PROBLEMES ET ENJEUX

Séminaire collégial assuré par Ali BENMAKHLouF, Mikael COZIC, Roberto POMA et Carole TALON-HUGON

Ce séminaire est destiné aux étudiants de philosophie de l'UPEC ainsi qu'aux étudiants du Master « Management des organisations soignantes » (MOS) et du master « Management des établissements de santé (MES) de l'École supérieure de Montsouris (ESM). Le MOS, géré par l'ESM, concerne des cadres paramédicaux en formation continue. Le MES, géré par l'IAE, concerne des étudiants en formation en alternance.

Évaluation : Pour l'évaluation du séminaire collégial « Santé : problèmes et enjeux », l'étudiant-e rédige une fiche de lecture, au choix, sur un article, un livre ou un chapitre de livre proposés en bibliographie. La fiche sera remise à l'enseignant ayant proposé l'ouvrage ou l'article en question et sera évaluée par celui-ci.

Calendrier

Mercredi 22 janvier : 9h00-12h30	M. Ali Benmakhlouf
Mercredi 22 janvier : 13h30-17h00	M. Ali Benmakhlouf
Mercredi 29 janvier : 9h00-12h30	M. Roberto Poma
Mercredi 29 janvier : 13h30-17h00	M. Roberto Poma

Mercredi 18 mars : 9h00-12h30	M. Mikaël Cozic
Mercredi 18 mars : 13h30-17h00	M. Mikaël Cozic
Mercredi 22 avril : 9h00-12h30	M. Roberto Poma
Mercredi 22 avril : 13h30-17h00	M. Roberto Poma
Mercredi 13 mai : 9h00-12h30	Mme Carole Talon-Hugon
Mercredi 13 mai : 13h30-17h00	Mme Carole Talon-Hugon

Thématiques abordées dans le cadre du séminaire

➔ **LE SOIN EN QUESTION (M. Roberto POMA)**

Le concept de « soin » en médecine se situe au confluent d'une série de concepts les uns plus problématiques que les autres : le corps, la maladie, la médicalisation de la santé, les inégalités sociales, l'écologie profonde et les défis sociétaux en matière de santé publique et de e-santé. Le *soin* peut être dissocié de la médecine, puisqu'il fait partie de l'expérience globale des rapports humains et des échanges sociaux. Il dépasse donc les frontières de la santé et la sphère même de la médecine et touche de nombreux aspects de la vie humaine. En prenant appui sur une approche narrative de la santé, de la clinique et de l'éthique médicale, ce séminaire vise à problématiser le soin à partir de sa complexité conceptuelle, de son histoire et de ses liens avec des domaines extra-médicaux.

Bibliographie sélective

- CANGUILHEM Georges, *Écrits sur la médecine*, Paris, Seuil, 2002.
 CHARON Rita, *Médecine narrative. Rendre hommage aux histoires des patients*, Sipayat, 2015.
 CITTON Yves, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014.
 FOUCAULT Michel, *Naissance de la clinique* (1963), Paris, PUF, 2015.
 ILLICH, Ivan, *Némésis Médicale. L'expropriation de la santé*. Paris, Seuil, 1975.
 WORMS Frédéric, LEFEVE Céline (éd.), *La philosophies du soin*, Paris, Puf, 2010.

➔ **PRINCIPE DE PRECAUTION ET VACCINATION : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE (M. Ali BENMAKHOUF)**

On commencera par examiner les enjeux associés au principe de précaution en santé. Ce principe conçu pour l'environnement a été élargi à la santé de manière controversée. Le personnel soignant a l'obligation d'action : le principe de précaution peut-il être adapté dans ce cas ? Par ailleurs, si ce principe signifie « agir en situation d'incertitude », quel rapport y a-t-il entre « l'incertitude » et la « prudence » ? Comment déplacer l'hésitation entre risque et absence de risque vers celle qui existe entre différents risques ? Après avoir examiné ce principe de précaution, nous nous pencherons sur le cas de la

vaccination pour en discuter les risques et les bénéfiques. Les vaccins inscrits au calendrier vaccinal reposent sur une évaluation de leur efficacité sérologique et clinique et une modélisation mathématique d'étude médico économique prenant en compte la maladie et les caractéristiques du vaccin. Le rapport bénéfice/risque reste une évidence scientifique mais inaudible pour le public. Un décès lié au vaccin a-t-il le même poids qu'un décès lié à la maladie ? Le contexte de principe de précaution vise plus à se protéger qu'à informer. Mais une communication inadaptée provoque des effets pernicieux. L'obligation vaccinale est un problème éthique qui impose un devoir d'information encore renforcé avec une transversalité des discours (éthique, scientifique, historique, politique).

Bibliographie sélective

- Ali Benmakhlouf (dir.), *La bioéthique pour quoi faire ?* 70 membres du CCNE témoignent, PUF, 2013.
- Georges Canguilhem, « *Le statut épistémologique de la médecine* », in *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences concernant les vivants et la vie*, Vrin, 1994.
- Didier Houssin, *Face au risque épidémiologique*, Editions Odile Jacob, 2014.
- Didier Sicard, *Travaux du comité consultatif national d'éthique (CCNE)*, PUF, Quadrige, 2003.
- Anne Fagot Largeault, Claude Debru, Michel Morange, Hee-Jin Han (ed.), *Philosophie et médecine*, en hommage à G Canguilhem, Vrin, 2008.
- Gérard Jorland, *Une société à soigner*, hygiène et salubrité publiques en France au XIXe siècle, Editions Gallimard, 2010.
- Ouvrage collectif, *Politique de santé et principe de précaution*, PUF, 2011.
- Rapport de synthèse du premier mandat du HCSP (Haut Conseil de Santé Publique). Principales recommandations (2009)
- Stahl JP, Denis F, Gaudelus J, et al. Hepatitis B vaccination and adolescents: a lost generation. *Med Mal Infect* 2016, 46:1-3.
- Institut de Veille Sanitaire. Epidémie de rougeole en France. Actualisation des données de surveillance au 23 janvier 2014 ; 2014 [<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-prévention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualités>].
- Santé publique France - Institut de Veille Sanitaire. Analyse détaillée des données épidémiologiques sur les infections invasives <http://www.invs.sante.fr/>

➔ ETHIQUE SOCIALE DE LA SANTE (M. Mikaël COZIC)

L'éthique sociale est la partie de l'éthique qui s'intéresse aux questions morales soulevées par l'organisation en société. Durant ces deux séances, nous allons aborder quelques problèmes d'éthique sociale liés à la santé. La question centrale sera celle de savoir comment doit s'effectuer l'allocation des ressources pour la santé. Nous aborderons notamment les questions de savoir comment caractériser l'*efficacité* en la matière, comment doit intervenir la *justice* ou l'*équité*, quelles relations entretiennent les inégalités sociales en général et les inégalités en matière de santé, etc. Nous aborderons également la question de savoir, parmi les moyens d'action de la puissance publique, lesquels sont légitimes et lesquels sont moralement problématiques. Nous discuterons en particulier du *paternalisme*, et en particulier du néo-paternalisme qui émerge ces dernières années des sciences du comportement.

Bibliographie sélective

- Anand, S. & al. (eds.) (2004) *Public Health, Ethics and Equity*, Oxford : Oxford University Press.
- Bognar, G. & Hirose, I. (2014) *The Ethics of Health Care Rationing*, Londres : Routledge.
- Daniels, N. (2008) *Just Health. Meeting Health Needs Fairly*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Hausman, D. (2015) *Valuing Health*, Oxford : Oxford University Press.
- Blumenthal-Barby JS, Burroughs H, (2012) "Seeking Better Healthcare Outcomes: the Ethics of Using the "Nudge"", *American Journal of Bioethics* 12(2), 2012, pp. 1-10.
- Cohen, I.G., H. Fernandez Lynch, & C. T. Robertson (eds.), *Nudging Health*, John Hopkins University Press, 2016.
- Mongin, Ph. & Cozic, M. (2018) «Rethinking Nudges: Not One But Three Concepts », *Behavioral Public Policy*, 2(1), pp. 107-124.
- Murray, Ch. & al. (eds.) (2002) *Summary Measures of Population Health. Concepts, Ethics, Measurement and Applications*, Geneva : World Health Organization.
- Thaler, R. & Sunstein, C. (2012) *Nudge. Improving Decisions about Health, Wealth and Happiness*, Yale University Press ; trad.fr. *Nudge: la méthode douce pour inspirer la bonne décision*, Press Pocket, 2012.

➔ L'IDEE D'ART-THERAPIE (Mme Carole TALON-HUGON)

Il est établi qu'un certain nombre de peintures paléolithiques avaient un caractère magico-religieux, et que leurs auteurs étaient plus proches du sorcier ou du guérisseur que de l'artiste au sens moderne du terme. A l'autre extrémité de l'histoire de l'art, la revendication de ce modèle primitif par les avant-gardes a également conduit à une modification de la figure de ses artistes : un certain nombre d'entre eux se sont présentés comme des guérisseurs, des sorciers, ou des prophètes. C'est notamment le cas de Joseph Beuys, qui s'est lui-même présenté comme un chaman. Par sa performance *I Like America and America like me*, (1974), dans laquelle, équipé d'une couverture de feutre, d'une canne et d'une lampe de poche, il s'enferme cinq jours durant dans la galerie René Black de New-York en compagnie d'un coyote sauvage, il entend à la fois réconcilier l'homme et l'animal et guérir l'Amérique malade. Dans le cadre du séminaire « Santé : enjeux et problème », il s'agira d'étudier, entre ces deux balises temporelles, les formes qu'a revêtue l'idée d'art-thérapie.

Bibliographie sélective (sera indiquée pendant la séance)

Séminaires extérieurs

Après accord du directeur de recherche et du responsable du séminaire concerné, l'étudiant peut suivre et valider un séminaire :

- à l'Université Paris-Est Créteil, et notamment ceux proposés par le Département de Lettres dont les enseignants-chercheurs sont rattachés au

- même laboratoire de recherche que ceux du département de Philosophie (LIS, EA 4395) : [Livret lettres](#)
- à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, en philosophie, puisque le Master de Philosophie est commun aux deux universités : [brochure](#).
 - dans les Universités avec lesquelles il existe des accords ou des partenariats (voir en fin de livret).

UE 6 ECUE 1 (Master 1)

INITIATION A LA RECHERCHE

Obligatoire pour les étudiants de M1, ce cours est destiné à apporter des compléments de formation essentiels d'un point de vue disciplinaire. Il est également proposé aux étudiants de M2 (qui peuvent le valider dans le cadre de l'UE 11 (« Dossier »)).

RATIONALITE PRATIQUE, RATIONALITE THEORIQUE

M. Mikaël COZIC

On distingue souvent la rationalité théorique (ou "épistémique"), dirigée vers les croyances, et la rationalité pratique, qui concerne les valeurs et l'action. Plusieurs discussions contemporaines engagent la question de savoir comment ces deux types de rationalité interagissent et se contraignent mutuellement. Durant ce cours, nous aborderons trois de ces questions. (1) *Le probabilisme* : la rationalité pratique impose-t-elle à nos croyances d'avoir une certaine structure, et en particulier d'obéir aux principes des probabilités ? Existe-t-il d'autres manières de justifier le probabilisme ? (2) *L'idéal de neutralité axiologique* : le raisonnement scientifique peut-il et doit-il être imperméable aux valeurs ? (3) *La démocratie épistémique* : voter à la majorité, et plus généralement s'en remettre aux opinions des membres d'un groupe, est-ce un bon moyen d'accéder à la vérité ?

Bibliographie

Sur le probabilisme :

Christensen, D. (2004) *Putting Logic in Its Place*, Oxford : Oxford University Press.

Cozic, M. (2019) *Choisir rationnellement*, vol. 1, Paris : Editions Matériologiques, 2019.

Pettigrew, R. (2016) *Accuracy and the Laws of Credence*, Oxford : Oxford University Press.

Sur l'idéal de neutralité axiologique :

Douglas, H. (2009) *Science, Policy, and the Value-free Ideal*. Pittsburgh : University of Pittsburgh Press

Sur la démocratie épistémique :

Cohen, J. « An Epistemic Conception of Democracy », *Ethics*, 97(1), pp. 26-38.

Condorcet, M.de. (1785) *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, Paris.

Estlund, D.M. (2008) *Democratic Authority*, Princeton : Princeton University Press

METHODOLOGIE EN MASTER

- Rédaction avancée : mise en cohérence des volumes rédigés, rectification des erreurs ou maladresses, stratégie de la présentation en fonction de la visée ultérieure (thèse ou insertion professionnelle)
- Exposé des premiers résultats

Les séances seront assurées par Mme Carole Talon-Hugon (5h), M. Roberto Poma (7h) et M. Mikaël Cozic (5h)

RECHERCHE EN PHILOSOPHIE

A L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL

L'enseignement dispensé dans les deux parcours du programme de master est nourri par la recherche des enseignants. Les étudiant-e-s s'initient à la recherche dans le cadre de ces enseignements ainsi qu'en préparant et en soutenant un mémoire dont le sujet aura été validé par une directrice ou un directeur de recherche. A cette fin, l'étudiant-e est invité-e à prendre contact dans le courant du mois de septembre avec un des enseignants du département, en fonction de ses spécialités de recherche. En Master 1, le mémoire compte 30 à 40 pages et il est comptabilisé 12 ECTS ; en master 2, le mémoire compte 80 à 100 pages et représente 18 ECTS. Il doit impérativement être soutenu en juin, soit éventuellement, au plus tard, avant le 30 septembre.

Les étudiants sont invités à prendre une part active à la vie de la recherche telle qu'elle s'organise notamment au sein du département et du laboratoire « Lettres, Idées, Savoirs ». Cela peut se faire par une participation à l'organisation et à la mise en œuvre de colloques, journées d'études, séminaire doctoral, ainsi que par une implication dans la préparation éditoriale de documents consacrés à la recherche et à sa valorisation.

Des ateliers de méthodologie sont proposés afin que les étudiants puissent appréhender les exigences et les méthodes de la recherche en philosophie, et discuter des différentes étapes de leurs travaux.

Les étudiants ont aussi la possibilité de valider les UE 2 (pour les étudiants en Master 1) et UE 11 (pour les étudiants en master 2) en effectuant un travail se rapportant à certains programmes de recherche proposés par le département et l'Equipe d'accueil « Lettres, Idées, Savoirs » et ses partenaires.

En 2019-2020, seront proposés notamment :

- Le **séminaire de recherche « Société, Environnement, Santé (SENS) »**
Coordinateurs : MM. Ali Benmakhlouf et Patrick Savidan (programme ci-dessous)
- Le **séminaire de recherche « Justice sociale et transition écologique (JUSTE) »**
Coordinateurs : Patrick Savidan, Marion Waller & Zélie Wüthrich (programme ci-dessous)
- Les « **Journées scientifiques de l'environnement** » : Organisées conjointement par l'Observatoire des Sciences de l'Univers de l'UPEC (OSU-EFLUVE) et le Conseil départemental du Val-de-Marne. Elles font partie de la formation du Master Sciences et Génie de l'Environnement (SGE), formation cohabilitée par l'Université Paris-Est Créteil, l'Ecole des Ponts ParisTech, l'Université Paris Diderot, du Master Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (STA2E) de l'UPEC et du Master de philosophie « Ethique, normes et savoirs » de l'Université Paris-Est Créteil. <http://osu-efluve.u-pec.fr/animations-scientifiques/jse/journees-scientifiques-de-l-environnement-634098.kjsp>. Les

prochaines journées scientifiques de l'environnement se tiendront les 3-4-5 mars 2020 et porteront sur la collapsologie et autres théories de l'effondrement des sociétés contemporaines.

- **Atelier de philosophie politique**

- Coordination : Patrick Savidan
- L'atelier de philosophie politique de Paris-Est vise la présentation de recherches nouvelles dans toutes les branches et orientations de la théorie et de la philosophie politiques : travaux en histoire de la pensée politique, contributions à la philosophie politique normative, approches philosophiques de problèmes politiques contemporains, analyse théorique des outils et concepts fondamentaux de la discipline. L'atelier accueille des chercheurs et chercheuses, jeunes ou confirmés (le programme sera communiqué ultérieurement).

Séminaire « Santé, ENvironnement, Société » (SENS) Coordonné par Ali Benmakhlouf & Patrick Savidan

Avec le soutien de L'EA « Lettres Idées Savoirs » (UPEC)
et de l'Institut Universitaire de France
En partenariat avec la revue *Raison publique*

Toutes les séances se tiennent de 17h à 19h
Campus Centre, bâtiment P, salle I1-135
61, avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil
Métro : ligne 8, arrêt Créteil-Université

Jeudi 17 octobre : Thierry HOQUET (Philosophe, Professeur à l'Université Paris-Nanterre)
Réflexions sur l'historicité du normal à partir des phénomènes d'intersexuation

Jeudi 21 novembre : Axel GOSSERIES (Philosophe, Professeur à l'UCLouvain)
Droit anti-discrimination et justice environnementale

Jeudi 12 décembre : Michel VAN PRAET (Muséologue, professeur émérite du Muséum national d'histoire naturelle)
Les restes humains dans les collections publiques

Jeudi 30 janvier : Maël LEMOINE (Philosophe, Professeur à l'Université de Bordeaux)
Problèmes conceptuels autour de la définition du vieillissement biologique

Jeudi 5 mars : Alain EHRENBERG (Sociologue, directeur de recherche CNRS, CERMES3)
Les Neurosciences sociales ou comment l'individu agit avec les autres

Jeudi 2 avril : Frédérique DREIFUSS NETTER (juriste, Professeur à la faculté de droit de Paris V et directrice du Centre de droit médical)
La place de la personne malade dans le code de la santé publique : du patient à l'utilisateur du système de santé

Jeudi 23 avril : Claire CRIGNON (philosophie, Maîtresse de conférences à l'Université Paris Lettres Sorbonne) et Renaud DEBAILLY (Sociologue, maître de conférences à l'Université Paris Lettres Sorbonne)
Du « Médecin de soi-même » au « patient expert » : Perspective sociologique et philosophique sur les « savoirs expérientiels ».

Jeudi 14 mai : Sandrine MALJEAN-DUBOIS (Juriste, directrice de recherche au CNRS, UMR de Droits international, comparé, européen au sein d'Aix-Marseille Université)
Anthropocène, frontières planétaires : à quoi sert le droit international de l'environnement ?

Séminaire « Justice Sociale et Transition Écologique » (JuSTE) Coordonné par Patrick Savidan, Marion Waller et Zélie Wüthrich

Avec le soutien de L'EA « Lettres Idées Savoirs » (UPEC)

En partenariat avec la revue *Raison publique*

Campus Centre, bâtiment P, salle XXXXX

61, avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil

Métro : ligne 8, arrêt Créteil-Université

Jeudi 21 novembre (14h-16h30) : Isabelle COLL (Chimiste, Professeur, UPEC/LISA)
Karine CONSTANT (Economiste, MCF, UPEC/ERUDITE), Axel GOSSERIES (Philosophe,
Professeur à l'UCLouvain, chaire Hoover), Corinne LARRUE (Géographe, Professeur,
UPEC/Ecole d'Urbanisme de Paris), Sylvie THORON (Economiste, Professeur,
UPEC/LIPHA)

TABLE RONDE : MESURER LES INEGALITES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

Jeudi 21 novembre (17h-19H) : AXEL GOSSERIES

DROIT ANTI-DISCRIMINATION ET JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Mardi 26 novembre (14h-16h) : Eloi Laurent (OFCE, Sciences Po Paris\Stanford
University)

L'APPROCHE SOCIALE-ECOLOGIQUE : JUSTICE ET SOUTENABILITE

19 décembre (17h-19h) : Catherine LARRERE

QUELLE EGALITE POUR L'ECOLOGIE POLITIQUE ?

Jeudi 9 janvier (17h-19h) : Hélène LANDEMORE (Philosophe, Yale University)

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET DEMOCRATIE EPISTEMIQUE (titre
provisoire)

Jeudi 19 janvier (17h-19h) : Jacques Le CACHEUX (Economiste, Professeur à l'Université
de Pau et au Centre d'analyse et de traitement des données économiques)

LES INDICATEURS DE BIEN-ETRE ET DE SOUTENABILITE : ENJEUX ET PROBLEMES
(titre provisoire)

Jeudi 27 février (14h-16h) : Hélène LE TENO (Ingénieure ENPC, Directrice de la Jean-Noël
Thorel Foundation)

TRANSITION ECOLOGIQUE : DEFINITIONS ET ENJEUX

Jeudi 19 mars (17h-19h) : Julien DOSSIER, directeur de Quattrolibri, agence de conseil sur
la transition écologique. Il enseigne à HEC et à l'Ecole des Mines ParisTech.

RENAISSANCE ECOLOGIQUE, 24 CHANTIERS POUR LE MONDE DE DEMAIN

Jeudi 26 mars (17h-19h) : Sylvie GRANON, Professeur à l'Université de Paris-Sud, spécialiste de la neurobiologie de la prise de décision (Institut des neurosciences Paris Saclay)

COMMENT NOTRE CERVEAU PERMET-IL LES CHANGEMENTS DE NOS COMPORTEMENTS ?

Jeudi 14 mai (17h-19h, en partenariat avec le séminaire SENS) : Sandrine MALJEAN-DUBOIS (Juriste, directrice de recherche au CNRS, UMR de Droits international, comparé, européen au sein d'Aix-Marseille Université)

ANTHROPOCENE, FRONTIERES PLANETAIRES : A QUOI SERT LE DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ?

Partenariats / Conventions

Conventions Erasmus

UNIVERSITE DE PISE (ITALIE)

Philosophie contemporaine

UNIVERSITE DE WUPPERTAL (ALLEMAGNE)

Philosophie contemporaine

UNIVERSITE DE CLUJ (ROUMANIE)

Phénoménologie du Politique et du Droit

UNIVERSITE DE BUDAPEST (HONGRIE)

Philosophie moderne et contemporaine
Phénoménologie

UNIVERSITE DE TUNIS (TUNISIE)

Philosophie arabe

UNIVERSITE DE LISBONNE (PORTUGAL)

Philosophie moderne

UNIVERSITE DE GALATASARAY (TURQUIE)

UNIVERSITE DE MINHO (BRAGA, PORTUGAL)

Ethique et philosophie politique

CONVENTIONS AVEC D'AUTRES UNIVERSITES
--

École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

Consultez la liste des séminaires proposés sur le site web de l'EHESS et prendre conseil auprès du directeur de mémoire pour les choix éventuels.

Université Paris 7 Diderot

- Les séminaires du **Centre d'études du vivant (CEV)**

- Les séminaires du centre **Georges Canguilhem**

Consultez la liste des séminaires proposés sur le site web du CEV.

Université Paris Est Marne La Vallée (UPEM)

A partir de la rentrée 2015, l'UPEC est en partenariat avec l'UPEM. Les séminaires des masters proposés par les deux universités sont homologués. C'est dans ce cadre que l'UPEC propose aux étudiants inscrits en master, dans le parcours « humanités médicales », la possibilité de choisir les séminaires parmi ceux qui sont proposés par l'UPEM (voir supra). L'étudiant en master peut, soit choisir tous ses séminaires à l'UPEC, soit choisir un séminaire par semestre dans la liste de ceux qui sont proposés par l'UPEM.

INSERTION PROFESSIONNELLE. PARTENARIATS PROFESSIONNELS PARTICULIERS

(A) STAGES ET BOURSES

Favoriser les débouchés concrets de ses étudiants (exemple : *partenariat de longue durée avec une entreprise d'édition dématérialisée (numérique) et une entreprise de formation continue sur le web.*)

Possibilité d'une expérience professionnelle valorisante de plusieurs mois ou de plusieurs semaines, indexée sur leur niveau d'expertise.

(B) EXPERIENCE

Mise à la disposition des étudiants du Master d'une série de conférences filmées sur l'usage la philosophie (philosophie du langage, philosophie des émotions etc.) **dans la formation de logiciels de prévention des crises.**

(C) « ATOUT JEUNES »

« ATOUT JEUNES UNIVERSITÉS »

PRIX RUE 2012 DES MEILLEURES INITIATIVES PARTAGÉES

L'association « Atout Jeunes Université » remporte, dans la catégorie « formation insertion », le « prix AEF universités-entreprises des meilleures initiatives partagées ». Ce prix vient récompenser des partenariats forts, des collaborations autour d'initiatives conjointes et partiellement duplicables.

Créée le 15 décembre 2011, l'association « Atout jeunes université » réunit l'UPEC, les universités Paris-XIII Nord, Cergy-Pontoise, Paris-Est Marne-la-Vallée, ainsi que Danone, Auchan et l'Oréal. Elle accompagne des jeunes au long de leur cursus, de la licence au M2, par des rencontres avec l'entreprise. Elle vise à porter tout type d'action favorisant l'accès à l'emploi des jeunes issus des filières universitaires et à promouvoir toute initiative permettant de créer des ponts entre le monde socio-économique et les étudiants. Véritable « espace de montage et de création de projets entre universités et entreprises », du L3 au M2, cette plate-forme vient nourrir des projets pédagogiques à l'initiative des enseignants, notamment dans leur mission d'insertion professionnelle.

Contact : voir sur le site <http://www.atoutjeunesuniversites.com>

SERVICES DE L'UPEC A CONNAITRE

● LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autre renseignement en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.u-pec.fr> bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet.

En savoir plus : www.u-pec.fr> bibliothèques

● LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire : du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact : Philippe Joseph-Reinette (baip-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 70 53)

Site Campus centre - bâtiment i, 1^{er} étage, bureau 108.

scuio-baip@u-pec.fr, 01 45 17 12 17

En savoir plus : www.u-pec.fr>Etudiant> Orientation

● LE SERVICE CULTURE ET VIE DE L'ÉTUDIANT

Le service Culture et Vie de l'Étudiant de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes : **Culture** (ateliers et événements) (01 45 17 19 84, culture-svce@u-pec.fr) / **Le Fonds de Soutien aux Initiatives Étudiantes** (01 45 17 11 53, asso-scve@u-pec.fr) / **Jobs, emplois étudiants** (01 45 17 65 20, job-scve@u-pec.fr) / **Vie associative** (01 45 17 11 53, asso-scve@u-pec.fr) / **Logement** (01 45 17 70 64, logement-scve@u-pec.fr) / **Accompagnement des étudiants étrangers** (01 45 17 65 19, deforges@u-pec.fr) / **Accompagnement étudiants handicapés** (01 45 17 13 83, handi-scve@u-pec.fr)

En savoir plus : www.u-pec.fr>Etudiant> Vie étudiante

● MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la **visite médicale obligatoire en 1er cycle**. Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres.

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé
sumpps@u-pec.fr, 01 45 17 13 70 ou 01 45 17 15 15

● LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment i 2 : 317, 306 ET 314 : le libre service se fait en cas de non occupation des salles par les cours. Horaires d'ouverture : voir affichage bâtiment i, salle **I2 314**.

Bâtiment T2 : 304-305-306-307

Du lundi au vendredi : 8h – 20h, et samedi : 8h – 12h

Bâtiment P4 (niveau dalle) : 038 – 042 – 044 – 047 – 051

Du lundi au vendredi : 8h - 20h, et samedi : 8h – 12h

Site Mail des mèches

Faculté des sciences économiques et de gestion (bâtiments blancs à la sortie du métro "Créteil Université"): 204 - 205

Du lundi au vendredi : 9h – 18h

Site de la Faculté de Droit : salle 306

Du lundi au vendredi : 9h – 18h

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à *Master*) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

ECTS : *European Credit Transfer System* : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Elément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, qui remplace les IUFM dans chaque académie et participe à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF (stages, notamment).

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription "en thèse" est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

UPEM : Université de Paris Est Marne La Vallée.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

SEJOUR A L'ETRANGER

Les accords passés entre l'UPEC et de nombreuses universités dans le monde vous permettent de faire des séjours d'études à l'étranger. Étudiant inscrit à l'UPEC, vous bénéficiez le plus souvent de l'exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil et, si vous êtes boursier, vous continuez à recevoir votre bourse du CROUS. Les études réalisées dans l'établissement d'accueil sont prises en compte pour l'obtention du diplôme de l'UPEC selon les modalités définies avec le responsable pédagogique de votre département. La sélection se fait l'année précédant le séjour ; prévoyez votre candidature un an à l'avance.

Enseignant-référent : M. Patrick Savidan (patrick.savidan@u-pec.fr)

Les accords internationaux

EUROPE

*Programme Erasmus

La durée des séjours est d'un semestre (parfois 2) pendant lequel vous devez obtenir 30 crédits comme à l'UPEC. Il est possible de candidater à des aides à la mobilité. Attention aux délais de constitution des dossiers !

La faculté LLSH a signé des accords Erasmus avec 86 universités de 23 pays.

Le programme comprend aussi des aides pour **des stages** dans des entreprises européennes.

ETATS-UNIS

*Programme MICEFA

Programme de mobilité MICEFA (Mission interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-américains). Vous êtes admis à suivre des enseignements dans de nombreux campus pour un semestre ou une année universitaire ; quelques exemples : New York, Californie, Porto Rico etc.

Attention : il est impératif de candidater un an à l'avance !

Niveau d'anglais requis obligatoirement : connaissance attestée par le test TOEFL (213 points soit 80 points IBT qui doivent figurer dans le dossier de candidature).

* Un accord spécifique existe aussi avec une université du Colorado : UCCS

CANADA

* Programme CREPUQ

La Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ) a signé avec plus de 120 établissements français d'enseignement supérieur dont l'UPEC une

convention permettant l'échange d'étudiants pour 2 semestres maximum dans tous les établissements d'enseignement supérieur au Québec.

Attention : il est impératif de candidater un an à l'avance !

*Un accord spécifique existe aussi avec l'université anglophone de York (Ontario).

AUTRES DESTINATIONS

Départs possibles dans le cadre d'accords spécifiques appelés AIU : « accord inter-universitaire »

- **Amérique Latine** : Mexique (Guadalajara, Puebla), Brésil, Argentine.
- **Asie** : Japon (Chiba, Yokohama)

ASSISTANAT

Des postes d'assistants de français dans le secondaire sont à pourvoir chaque année dans de nombreux pays anglophones, germanophones et hispanophones. Ils sont accessibles aux étudiants de toutes les disciplines. Le programme dure une année académique ; une rémunération est prévue et il est possible de valider un certain nombre d'ECTS au retour après un accord avec le coordinateur pédagogique RI du département d'origine.

En savoir plus : www.ciep.fr

LES PREMIERES DEMARCHES

- 1- Consulter le site web de l'UPEC rubrique *Etudiant > Partir à l'étranger*
- 2- Contacter le coordinateur pédagogique de son département
- 3- Contacter le relais des relations internationales de la Faculté (international-llsh@u-pec.fr)



Secrétariat Philosophie

Campus centre, bâtiment i, 1ère étage, couloir I2, bureau 110

01 45 17 11 41

sec.philosophie-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université

<http://lettres-sh.u-pec.fr>

